

LE MESSAGER SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL

Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

Les Syndicats Chrétiens et les Assurances Sociales

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, constatant la campagne que les adversaires des Assurances Sociales essaient de mener contre la loi du 5 avril 1928 qui, malgré ses imperfections de détail et ses difficultés initiales d'application, constitue l'une des améliorations sociales les plus nécessaires, les plus justifiées, les plus impatiemment attendues par les travailleurs.

Constatant que les adversaires de cette loi, après avoir vu leur campagne échouer lamentablement auprès de la classe ouvrière, essaient aujourd'hui de mettre dans leur jeu les agriculteurs en les trompant sur leur intérêt véritable.

Constatant que non seulement l'agriculture a fait l'objet de dispositions particulièrement favorables en ce qui concerne l'application de la loi, mais qu'en outre, à l'heure actuelle, les mesures de protection douanière qui ont été prises en sa faveur par le gouvernement, exigent des consommateurs des sacrifices qui s'élevaient annuellement à plus de dix milliards.

Constatant que ces mesures ont pour résultat d'empêcher toute diminution importante du coût de la vie et toute réduction consécutive du prix de revient.

Considérant, en conséquence que si la C. F. T. C. admet parfaitement comme elle l'a toujours déclaré, que la loi soit améliorée par des mesures de détail, au fur et à mesure de son application, elle ne saurait accepter qu'il soit porté atteinte, sous un vague prétexte de révision, à ses principes essentiels : obligation et précompte, ni à son fonctionnement général.

Décide de faire appel à la solidarité des travailleurs en vue de s'opposer à toute suspension, à toute suppression comme à toute modification essentielle de la loi.

Demande à ses syndiqués d'exiger de tous les candidats aux élections législatives des déclarations précises et publiques dans ce sens, et en cas de refus de réserver leur liberté.

La C. F. T. C. estime, en effet, que les candidats qui accepteraient de porter atteinte, même sous des formes détournées, à certains principes de justice sociale ne sauraient être aptes à défendre et à réaliser au Parlement les principes généraux de justice et de paix qui sont les siens.

(Résolution adoptée par le Comité National du 17 avril 1932)

Le Pape et les Questions Sociales

LA VOIX D'UN EVEQUE

« Rappellons la magnifique Encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum*, sur les devoirs des ouvriers et des patrons. Le Pape, dans son encyclique récente, *Quadragesimo anno*, a repris ces idées ; il les a de nouveau mises en lumière, si bien que cette encyclique restera, elle aussi, comme un monument impérissable, exprimant la glorieuse et sainte doctrine de l'Eglise. Qu'est-ce qu'on en a fait ? Ah ! ce qu'on en a fait, dans la presse timide, qui veut, avant tout, garder sa clientèle ! On lui a mis une sourdine et quelle sourdine ! Que voulez-vous, on s'adresse à une clientèle féroce ment conservatrice qui, en matière de propriété, ne connaît que les droits du propriétaire et veut fermer les yeux sur ses devoirs, si graves pourtant ! Alors, on a laissé tomber la parole du Pape !

Eh bien, il ne faut pas que cela soit. Il ne faut pas, si nous ne voulons pas courir aux abîmes, si nous voulons éviter je ne sais quel cataclysme que la masse populaire attend sous le nom du « grand soir », il ne faut pas que l'on continue à croire que l'Eglise a de l'étrouffement de vue, il faut que l'on sache qu'elle n'est pas seulement le gardien préposé à la garde des coffres-forts, mais que, si elle défend le droit de propriété — elle doit le faire et elle le fait — elle dit aussi aux propriétaires que leur droit n'est pas absolu, qu'ici-bas, il n'y a qu'un grand propriétaire, qui est le Créateur, et que tous les autres ne sont que les dépositaires de ses biens, ses économies, comme disaient les Pères de l'Eglise, et qu'ils ont le devoir d'administrer ces biens, non pas exclusivement pour leur intérêt propre, mais dans l'intérêt du bien commun.

(Extrait du discours de Mgr Béguin, évêque de Belley, au Congrès de la Bonne Presse, le 3 octobre).

Notre Congrès Confédéral des 15 et 16 Mai

C'est dans les termes suivants que nous avons eu le plaisir de voir annoncé dans l'« Aube » du 2 mai, notre prochain Congrès Confédéral, auquel tous nos syndicats tiendront à se faire représenter, soit en adressant un temps voulu leurs pouvoirs, soit ce qui est beaucoup mieux et ce que nous leur recommandons vivement, en y envoyant des délégués : ce sera tout profit pour le Syndicat.

Deux semaines environ nous séparent du prochain Congrès de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. C'est en effet les 15 et 16 mai, dimanche et lundi de Pentecôte, que se tiendra à Paris, 5, rue Cadet, cette 13^e manifestation nationale du syndicalisme chrétien.

Manifestation attendue et redoutée. Attendue des nombreux amis de la C.F.T.C. — il y en a dans tous les milieux — qui ont accordé leur confiance à la grande organisation ouvrière et qui, chaque année, ont plaisir à enregistrer ses nouveaux progrès et particulièrement la montée lente, sans doute, mais régulière de ses effectifs, avec comme conséquence un rayonnement toujours plus grand. 12 professions possèdent maintenant leur groupement national au sein de la C.F.T.C. On chuchote que le prochain congrès pourrait bien en enregistrer un treizième et d'importance, celui des fonctionnaires.

Manifestation redoutée de ceux, ils sont plus nombreux qu'on ne pense, et là aussi dans tous les milieux, qui, ayant mis sur l'échec du mouvement syndical chrétien, voient son influence s'étendre sans cesse davantage et son action porter des fruits.

C'est aussi une manifestation redoutable pour ceux qui ont fait la C.F.T.C. ce qu'elle est, nous voulons dire les militants, des grands chefs aux plus modestes propagandistes. Faisant ensemble le bilan des résultats de leurs efforts durant l'année écoulée, ils peuvent constater qu'en dépit des difficultés qu'ils ont rencontrées — eux seuls savent quelle dose de courage et de ténacité il leur a fallu pour en triompher — le mouvement marque de nouveaux et notables progrès sur le triple terrain où s'exerce son activité : éducation populaire, action professionnelle, entraide pratique.

Cette année, en dehors des habituelles séances de travail, le Congrès entendra, en séance publique, le dimanche 15 mai après-midi, une série de rapports sur les réalisations des syndicats chrétiens dans le domaine de l'action économique. Cette initiative est d'autant plus intéressante que cette action d'entraide économique prend, dans la période actuelle, une importance toute particulière. Trois rapports seront présentés : « Les services coopératifs », par M. Paul Schmitt ; « Le Crédit Mutuel », par M. Marcel Danger, et « Les Habitations à Bon Marché », par M. Charles Gravy.

Ces rapports seront pour les profanes autant de motifs d'étonnement et d'émerveillement, car ils leur montreront ce à quoi arrivent les syndicats chrétiens et ce à quoi ils peuvent prétendre. Quant aux quelques centaines de militants syndicalistes, ils repartiront aux quatre coins du pays avec le vif désir de copier ce qui aura été fait de mieux, et ils y réussiront.

M. B.

Déclaration de S. Em. le Cardinal ANDRIEU sur le Syndicalisme chrétien

Bordeaux, le 20 octobre 1931.

La C. F. T. C. a eu le grand mérite de grouper les travailleurs chrétiens, naguère isolés, en des corporations professionnelles dont le nombre d'adhérents et la puissance vont grandissant.

Fidèle à la doctrine sociale de l'Eglise, magistralement exposée dans l'Encyclique *Rerum Novarum* et par suite respectueuse des droits de l'individu, de la famille, de l'Etat et de la religion, elle ne veut pas la lutte des classes, mais plutôt leur collaboration, et repousse le socialisme, même édulcoré, et le bolchevisme générateur d'esclavage et d'anarchie.

Comme l'Eglise, elle travaille à l'amélioration du sort des classes laborieuses, et demande pour elles une organisation du monde du travail qui leur permette de s'élever dans les rangs de la Société.

Nous engageons nos fidèles diocésains à soutenir de leurs prières et de leurs libéralités ce mouvement important du syndicalisme chrétien.

Cardinal ANDRIEU, Archevêque de Bordeaux.

Comité National DU 17 AVRIL

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens a tenu, le 17 avril, la réunion trimestrielle de son Comité national sous la présidence de M. Jules Zirnfeld. La plupart des Unions régionales et des Fédérations de métiers étaient représentées.

La séance de la matinée fut consacrée à la revue habituelle de l'activité des Unions et des Fédérations. Cette activité s'est portée particulièrement sur le terrain de la propagande, de la formation et de la lutte contre le chômage. Contre cet effroyable fléau, dont les ravages restent extrêmement douloureux, les Syndicats chrétiens soit seuls, soit le plus souvent d'accord avec d'autres organisations catholiques ou officielles ont obtenu, à peu près dans tout le pays, de très appréciables résultats. Un effort vigoureux a été également fait en vue d'empêcher de trop lourdes diminutions de salaires. Enfin, on s'entretint de la situation internationale du syndicalisme chrétien dans les divers pays.

L'après-midi, on discuta et on vota une motion pour protester contre les campagnes actuellement menées, de divers côtés, à l'occasion de la campagne électorale, pour obtenir une modification de la loi sur les assurances sociales qui risquerait d'en compromettre les principes essentiels. Puis on s'occupa de la préparation du Congrès confédéral qui aura lieu, comme à l'accoutumée, le dimanche et le lundi de la Pentecôte et où seront traitées les questions particulièrement importantes des activités économiques de la Confédération et de son effort en vue de la formation professionnelle de ses membres.

L'Unité Syndicale

La fédération socialiste des métallurgistes d'Allemagne a adressé aux fédérations chrétiennes et neutre un appel en faveur de l'unité syndicale.

Elle est mécontente de constater que la fédération chrétienne n'a nulle envie de se faire englober dans la fédération socialiste. Elle oublie qu'une activité de quelque quarante ans suffit à fournir des preuves de la raison d'être du syndicalisme chrétien. Elle oublie qu'unitaire n'est pas toujours identique avec force. Elle oublie que l'unité n'est pas de nature à attirer vers le syndicalisme les masses ouvrières, chez lesquelles la diversité des tendances est une réalité vivante.

Rappelons ce que M. Albert Thomas dit un jour (en 1923) au Congrès de la C.I.S.C. : « Après mûre réflexion, après avoir été moi aussi sollicité, tenté par l'idéal de l'unité ouvrière complète, je crois qu'au moins à l'heure actuelle et en attendant la réalisation d'un rêve irréalisable, celui d'une foi commune à tous, d'un système philosophique total, tout entier fondé sur l'action et la pensée du syndicalisme, pour de longues années encore nous

IX^e Congrès Régional des 2 et 3 Avril à Saint-Nazaire



UN GROUPE DE CONGRESSISTES

Le IX^e Congrès de notre Union Régionale a eu lieu à Saint-Nazaire, les 2 et 3 avril. Il obtint un succès triomphal. Jamais on n'avait vu tant de délégués de diverses localités, jamais foule aussi dense n'avait rempli les salles, notamment aux séances de clôture.

SEANCE D'OUVERTURE

Le samedi soir, dans la salle des catéchismes, malgré la pluie battante, avec les premiers délégués arrivés des différents points de nos cinq départements, se pressa une élite de nos syndicats nazairiens.

Georges Lucas, président de l'Union Régionale, ouvre le Congrès en souhaitant la bienvenue à tous, à commencer par M. le Chanoine Ménard, directeur des Œuvres du diocèse, représentant Mgr l'Evêque de Nantes, qui, empêché avait bien voulu nous adresser ses excuses dans les termes suivants :

Nantes, le 18 Mars 1932.
Monsieur le Président,
Je vous remercie de la gracieuse invitation que vous avez bien voulu m'envoyer pour votre grande réunion de Saint-Nazaire.

J'ai préféré n'y pas répondre tout de suite, je voulais m'efforcer de me rendre libre pour ce dimanche après Pâques. Depuis longtemps, je m'étais

engagé, pour cette date, à Saint-Malo. Malgré toute la bonne volonté qu'on a mise à répondre, il a été impossible de modifier les arrangements pris en vue de me le dire.

Ce n'est un regret très grand de ne pouvoir être à ce Congrès qui est activement préparé par l'Union Régionale. Vous le croirez facilement en vous disant combien je m'intéresse à tous les travailleurs, et particulièrement aux travailleurs chrétiens.

Ma pensée et ma prière vont vers vous en ces jours importants. Veuillez bien croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

E. L. M. LE FER DE LA MOTTE, Evêque de Nantes.

Villeneuve, le crâne et inlassable Président de l'Union Nazairienne, dit à son tour tout le bonheur qu'il avait de voir le Congrès débiter en de si bonnes conditions, et remercie tous les assistants du réconfort qu'ils lui apportent, ainsi qu'à tous les autres militants.

Radin, le dévoué Secrétaire de l'Union Nazairienne, ouvre la série des rapports, en rendant compte de l'activité des syndicats locaux au cours de l'année écoulée.

Il dit comment s'est fondée l'Union Nazairienne, pour assurer la liaison, intensifier l'activité et la propagande, et organiser le plus grand nombre possible de services pratiques. Il dit aussi le développement remarquable des syndicats nazairiens, dans une région très difficile, et les résultats enregistrés déjà, pleins de promesses pour l'avenir, qu'il s'agit de l'action professionnelle ou de l'effectif des syndiqués, hommes et femmes.

C'est ensuite Terrien, non moins remarquable militant, qui parle de l'activité particulière du syndicat de la Métallurgie de la région nazairienne, et en particulier des négociations pénibles de ces derniers temps concernant le renouvellement du bordereau

des salaires. Il dit l'inconcevable accord de la C. G. T. et du Patronat — la seule fois d'ailleurs où il y eût accord complet entre ces deux parties — pour écarter le syndicat chrétien de la discussion.

Il dit les démarches auprès du sous-préfet, pour obtenir, par son entremise, que nos revendications fussent entendues : maintien des salaires, augmentation des allocations familiales ; et le refus du « sympathique » directeur du chantier de Penhoët.

Il dit encore comment notre intrépide ami Baffé fit accepter son point de vue par le fameux sectaire que subissent les ouvriers nazairiens à la tête de leur Bourse du Travail, à savoir l'arbitrage du conflit par le gouvernement.

Il dit enfin les démarches faites, tant directement auprès des Sénateurs du département, qu'indirectement, par l'intermédiaire de la C.F.T.C., auprès de la Commission sénatoriale, lors du licenciement global des ouvriers travaillant sur le Champlain, pour que le travail soit repris sur ce bateau.

Il parle ensuite des élections malheureuses — par la faute des insouciantes de chez nous — des délégués d'atelier, puis des cercles d'études dirigés avec tant de dévouement par M. l'abbé Lejay, et des tournées de propagande organisées avec le concours de l'ami Bachelier.

Ces deux rapports donnèrent lieu à une discussion fort animée, au cours de laquelle il fut précisé notamment que le fait pour un patron d'adhérer à une Caisse de compensation ne doit pas être considérée comme une mesure de charité de sa part, car il ne fait là qu'obéir aux directives depuis longtemps données par les Papes, et que, au contraire, manquant à leur devoir de justice sociale, les patrons qui, directement ou indirectement, ne donnent pas à leur personnel les allocations familiales auxquelles il a droit. Aussi faut-il se réjouir du vote récent de la Loi sur les Allocations familiales obligatoires.

3^e ŒUVRE D'ENTRAIDE

Pour aider leurs adhérents, les Syndicats Chrétiens se sont appliqués à créer à côté d'eux de nombreux services d'entraide : Services de placements, Sociétés de Secours Mutuels, Services d'achats en commun et d'économies sur achats, Caisses de chômage, Caisses Militaires, Caisses de résistance, Caisses de crédit mutuel, Caisses d'entraide, Caisses de décès, Caisses du trousseau, Caisses d'Assurances Sociales, Restaurants Coopératives, Conseils juridiques, Bibliothèques, Maisons de repos, Services des Assurances Sociales, Sociétés de Construction d'H. B. M., Promenades, Kermesses, etc. Et cette énumération, bien que fort longue, est pourtant incomplète.

Il ne faut surtout pas oublier les Cours Professionnels, fondés dans bien des Syndicats, et dont l'œuvre est capitale tant au point de vue professionnel qu'au point de vue de recrutement.

4^e ŒUVRE DE REVENDICATIONS

Sur le chapitre des revendications, Bellevalère montre l'action syndicale chrétienne. Elle a si souvent hélas, l'occasion de s'exercer, la loi du plus fort étant — sous la seule règle entre employeurs et employés, et tant de patrons ne considérant leur personnel que comme une simple machine à produire.

C'est dans le domaine des revendications concernant les salaires que s'exerce surtout l'action syndicale, trop d'employeurs oubliant qu'ils doivent donner à leurs employés ou ouvriers un salaire leur permettant de faire vivre honorablement leur famille.

Mais sur le plan du syndicalisme chrétien, ces revendications ne sont ni brutales ni irrésistibles et ne prennent un caractère impératif que lorsque le syndicat n'a pas réussi à faire partager aux employeurs son esprit de loyale collaboration.

1^{re} ŒUVRE DE FORMATION

Cette œuvre de formation s'exerce à tous points de vue : formation professionnelle par les cours du soir ; formation sociale par les cercles d'études ; formation doctrinale par les cours et conférences, les Congrès et les Sessions d'études, les journées sociales.

2^e ŒUVRE DE CONSOLIDATION

Nos Syndicats sont aussi une œuvre de consolidation, tant par les études et les enquêtes qu'ils font que par leurs interventions dans la préparation des lois sociales et professionnelles.

Cette œuvre de consolidation se manifeste surtout par les interventions faites pour requérir l'application de ces lois ; soit en intervenant directement auprès de l'employeur qui n'observe pas la loi, soit en agissant près de l'Inspection du Travail, ou encore en faisant les démarches nécessaires jusqu'en Conseil d'Etat.

3^e ŒUVRE D'ENTRAIDE

Pour aider leurs adhérents, les Syndicats Chrétiens se sont appliqués à créer à côté d'eux de nombreux services d'entraide : Services de placements, Sociétés de Secours Mutuels, Services d'achats en commun et d'économies sur achats, Caisses de chômage, Caisses Militaires, Caisses de résistance, Caisses de crédit mutuel, Caisses d'entraide, Caisses de décès, Caisses du trousseau, Caisses d'Assurances Sociales, Restaurants Coopératives, Conseils juridiques, Bibliothèques, Maisons de repos, Services des Assurances Sociales, Sociétés de Construction d'H. B. M., Promenades, Kermesses, etc. Et cette énumération, bien que fort longue, est pourtant incomplète.

Il ne faut surtout pas oublier les Cours Professionnels, fondés dans bien des Syndicats, et dont l'œuvre est capitale tant au point de vue professionnel qu'au point de vue de recrutement.

4^e ŒUVRE DE REVENDICATIONS

Sur le chapitre des revendications, Bellevalère montre l'action syndicale chrétienne. Elle a si souvent hélas, l'occasion de s'exercer, la loi du plus fort étant — sous la seule règle entre employeurs et employés, et tant de patrons ne considérant leur personnel que comme une simple machine à produire.

C'est dans le domaine des revendications concernant les salaires que s'exerce surtout l'action syndicale, trop d'employeurs oubliant qu'ils doivent donner à leurs employés ou ouvriers un salaire leur permettant de faire vivre honorablement leur famille.

Mais sur le plan du syndicalisme chrétien, ces revendications ne sont ni brutales ni irrésistibles et ne prennent un caractère impératif que lorsque le syndicat n'a pas réussi à faire partager aux employeurs son esprit de loyale collaboration.

1^{re} ŒUVRE DE FORMATION

Cette œuvre de formation s'exerce à tous points de vue : formation professionnelle par les cours du soir ; formation sociale par les cercles d'études ; formation doctrinale par les cours et conférences, les Congrès et les Sessions d'études, les journées sociales.



— Ce n'est ! Grâce aux Syndicats chrétiens, je viens de trouver un emploi !

Où passer vos vacances ?
A LA MI-COTIERE
par Oudon.

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE - CHEMISERIE
LINGERIE - CHAPELLERIE

« cats de Préparateurs en Pharmacie et Droguerie adhérant à la Fédération Française des Syndicats Professionnels de Travailleurs de la Pharmacie (C. F. T. C.) réunis en Congrès national à Valenciennes le 10 avril 1932, après avoir entendu les explications de leur secrétaire général sur la situation des Préparateurs, confirment les vœux déjà formulés, décident la poursuite de leurs revendications en tenant compte des intérêts des pharmaciens comme des Préparateurs et chargent le Bureau Fédéral de prendre toutes mesures utiles à cet effet ».

Le camarade Barbier, de Châlons, avait été chargé de présenter un rapport sur l'importante question de la création d'un centre de repos (retraite, convalescence, vacance), pour les préparateurs.

Après discussion de cet intéressant rapport si éloquentement présenté, l'assemblée accepte ce projet et vote à l'unanimité le vœu suivant :

« Le II^e Congrès de la Fédération Française des Préparateurs en Pharmacie émet le vœu que la construction d'une maison de retraite et de convalescence pour les préparateurs en Pharmacie et employés de la droguerie soit confiée à une commission nommée à cet effet. Demande en outre que confiance soit faite à cette commission pour rechercher définitivement le mode d'administration, soit association, soit société, avec l'idée bien nette d'agir dans l'intérêt de la société future et de la Fédération ».

Ce compte-rendu a été chaleureusement applaudi par toute l'assemblée, et le vœu suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les membres du Syndicat des Préparateurs en Pharmacie et Droguerie de la Région Ouest, réunis en assemblée générale le 24 avril 1932, font confiance au Bureau fédéral pour toute revendication et amélioration concernant la profession et leur renouvellement leur fidèle attachement ».

SYNDICAT DU LIVRE

Joseph TEMPLET

Tu sais que Templet est très mal ? La nouvelle m'arrive, brutalement, la semaine de Pâques. Quoi, notre jeune et actif secrétaire du Livre très mal ? Il est vrai qu'il y a quelque temps il nous laissait entendre qu'il était vraiment fatigué. Mais de là à s'attendre à une aussi terrible



nouvelle ; et pourtant c'était la pénible réalité.

J'avais fait sa connaissance, il y a trois ans et demi, à la formation de notre jeune syndicat du Livre, alors que nous allions vers l'inconnu, ne sachant ce que rendrait notre tentative de syndiquer les ouvriers chrétiens de notre corporation.

Joseph Templet nous apportait la bonne volonté de ses 20 ans. Nous le chargions de suite d'un poste au conseil provisoire de notre jeune organisation. Durant cette première année, nous ne fûmes pas sans remarquer sa bonne volonté ; aussi, au mois de décembre 1930, fut-il nommé secrétaire, poste qui lui fut renouvelé au mois de décembre dernier. Toujours avec un égal dévouement, il s'acquitta de sa tâche en toute circonstance.

Au mois de mars 1931 il représentait le Livre au Congrès de La Rochelle-sur-Yon, et au mois de Juillet, pour pouvoir mieux se donner encore à notre cause, alors que marié depuis un an et papa d'une charmante petite fille depuis quelques semaines, il s'arrache à ces douces

joies du foyer pour venir à Bierville avec nous se consacrer pendant trois jours à l'étude des grands problèmes sociaux que venait de rappeler « Quadragesimo Anno ».

Je l'ai dit, il fut toujours un modèle de dévouement et de bonne volonté, non seulement pour le Livre mais pour l'Intersyndicale, dont il était le trésorier-adjoint et pour le cercle d'études, dont il tenait à suivre les cours. Aussi, mes amis, vous comprenez la tristesse où nous jeta cette terrible nouvelle de sa maladie.

Ce premier choc à peine reçu, un second nous était réservé : « Notre vaillant secrétaire vient de subir une seconde opération : il n'y a plus d'espoir ! ».

Hélas, la Maladie eut raison de sa jeunesse, mais, fidèle à sa conscience de syndiqué chrétien, lui-même avait demandé, quatre jours avant sa mort, à recevoir dans son cœur son Christ, ce grand consolateur des travailleurs.

Inclinons-nous devant la volonté de Celui qui, mieux que nous, sait ce qui nous est nécessaire. Et, que l'exemple de Templet, qui fut un bon syndiqué, et aussi un bon ouvrier. (Son patron me déclarait il y a quelques jours : « Mon ami, durant les quatre années qu'il travailla chez moi, je ne me souvins pas lui avoir fait une seule observation pour son travail »), soit un guide pour nous tous.

Et en retour de son dévouement, sachons prier pour lui. En se souvenant que, dans la grande cité nantaise, il y a une jeune veuve qui pleure et un petit bébé qui n'a plus de papa, que nos épouses, joignent les mains de nos tout petits, leur fassent implorer le Dieu des miséricordes de donner à ceux qui pleurent aujourd'hui, les chrétiennes consolations dont ils ont besoin, et à notre camarade la récompense des bons serviteurs.

C'est un devoir de charité fraternel que tous nos syndiqués tiendront à accomplir.

C. BACHELIER.
Président de la 61^e section fédérale professionnelle du Livre.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

REUNION GENERALE DU 17 AVRIL

La séance est ouverte sous la présidence de Dubar qui donne lecture du compte-rendu de la séance du 27-12-31. Il rappelle ensuite les différents travaux du dernier trimestre, qui ont porté tout particulièrement sur l'allocation-chômage et le recrutement. Il est à présumer que leurs efforts sur ces sujets seront bientôt couronnés de succès.

Ensuite, le camarade Hervy donne lecture du compte-rendu du Congrès de Saint-Nazaire, congrès auquel ont participé 7 de nos membres.

Le Bordereau venant à expiration courant Mai, l'Assemblée décide d'engager la lutte pour participer à l'élaboration du prochain contrat collectif des salaires.

Conformément aux ordres de la Fédération, elle s'oppose à toute diminution des salaires, le coût de la vie n'étant pas en régression.

L'Assemblée décide ensuite qu'un des principaux objectifs qu'il faut atteindre, c'est l'incorporation des 30 % de boni (qui doit être assuré) dans la taxe, afin d'obtenir un salaire fixe équitable. L'Assemblée fait confiance à son Bureau syndical pour que celui-ci étudie et réclame de nombreuses améliorations.

Un membre du syndicat sera présenté aux élections prud'homales. Espérons que ce sera un succès de plus à enregistrer pour les syndicats chrétiens.

Barbier, ensuite, nous donne un aperçu de nos différents services. Souhaitons que nos syndiqués comprennent bien leur devoir.

La séance est levée vers midi.
Le Secrétaire de séance.

INTERSYNDICALE

NOTRE-DAME DE LA MOUÏSE

La matinée récréative du 17 avril obtint un succès triomphal. Longtemps avant l'heure du rideau toutes les places étaient prises, et fort nombreuses furent les personnes qui n'ayant pas pris la précaution de réserver leurs places, durent « faire demi-tour ».

Le talent des artistes fit revivre durant plus de trois heures les scènes les plus vraies prises sur le vif dans la zone rouge de Paris.

L'intersyndicale est heureuse d'adresser ses remerciements les plus

viés à toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont contribué à l'éclat de cette séance.

INAUGURATION DE NOS GRANDES PROMENADES ANNUELLES

L'Intersyndicale ouvrière voulant donner à ses membres (parallèlement aux avantages professionnels), le bénéfice d'une journée passée au grand air, organise le 31 juillet une grande promenade à Préfailles-Tharon en auto-car.

L'itinéraire serait le suivant : Pornic, Préfailles, Pointe de St-Gildas, Préfailles.
Dîner. Temps libre.
Après-midi : Tharon (baignade, pêche, etc.).

Retour direct vers 9 h. 30 à Nantes.

Les camarades désireux d'y participer sont priés de s'inscrire le plus tôt possible.

Prix approximatif : 15 à 18 fr. Ceux de nos camarades qui participeraient à cette promenade devront emporter leur déjeuner avec eux.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les familles de nos camarades sont cordialement invitées. Pour tous renseignements s'adresser à la permanence le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de 6 h. 15 à 7 heures.
L'Intersyndicale.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Mademoiselle DUPUY

Nos Syndicats sont en deuil, en grand deuil !

Mlle Marie Dupuy, la directrice, l'animatrice de nos Cours professionnels vient de rendre à Dieu sa belle âme, après une maladie de 18 jours supportée très chrétiennement. Prions pour elle ! Nous lui devons tant !

Ne pleurons pas sur elle, car nous avons la ferme espoir qu'elle est près de Celui en qui elle a vécu, pour l'amour de Qui elle accomplissait tous ces actes de dévouement sans borne et de labeur sans trêve qui sont la caractéristique de toute sa vie. Mais pleurons sur nous, pour qui le vide est si grand, à qui elle va tant manquer. Ces cours qu'elle aimait tant, et dont les élèves lui étaient si attachés vont sentir très cruellement sa disparition ; demandons lui de ne pas les abandonner, de les protéger de Là-Haut, et de susciter, parmi ses disciples, des successeurs qui seront des émanations de son âme de professeur et d'apôtre.

Ses élèves, ses collègues des Cours, le Conseil Syndical, aux réunions duquel elle apportait un avis toujours très écouté, parce que toujours justifié, garderont bien vivant son souvenir.

A sa famille si unie et qui l'aimait tant nous disons toute la part que nous prenons à sa peine. A celle qui nous quitte nous disons un Au revoir ému dans un monde meilleur.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL

Le 17 Avril, à 10 heures, une Assemblée générale extraordinaire réunissait au Siège les Dames Employées de Nantes en vue de la constitution d'une Caisse de Chômage intersyndicale en collaboration avec le Syndicat des Employés.

M. Paul Foulon, Vice-Président de ce Syndicat, Président du Conseil des Prud'hommes, avait bien voulu venir exposer à l'Assemblée la nécessité de cette création. Il le fit avec sa compétence reconnue et tout son cœur de fervent syndiqué ému devant la crise économique qui prive tant des nôtres de leur gagne-pain, et nous trouve dépourvus et impuissants devant l'imprévu et la brutalité de cette crise.

Il fait connaître les vues de la C.F.T.C. à ce sujet, et fait ressortir la nécessité de s'y conformer afin d'être prêts à tout événement.

Il donne ensuite lecture des statuts adoptés par le Syndicat des Employés, et dont les points principaux ont été énumérés dans le numéro de Mars du « Messenger Syndical », à savoir :

Obligations. — Cotisation supplémentaire : 1 franc par mois.
Avantages. — Indemnité en cas de chômage de 5 fr. par jour, soit 35 fr. par semaine, pendant 40 jours pendant l'espace de 6 mois. Indemnité à toute mère de famille à qui incombent les charges de la famille, soit que son mari soit devenu impotent, soit qu'elle l'ait perdu : 1 fr. 50 par jour et 2 fr. pour chacun des enfants suivants.
Après échange de vues, ces statuts sont adoptés à l'unanimité, l'admi-

grés la démission donnée par Nicolas en Réunion générale, notre camarade est vivement sollicité par tous les membres présents de bien vouloir renoncer à sa démission et de continuer à assumer le poste qu'il a depuis le 1^{er} Juillet 1930.

3^e Afin qu'il y ait une prise de contact plus parfaite entre les divers membres du conseil, différentes commissions furent nommées : a) pour la Presse et la Propagande ; b) Service permanent à la Maison Syndicale, le Samedi, où nous pourrions envisager la création d'une buvette, d'un service d'achat en commun, extension de la bibliothèque.

4^e Notre camarade Allis est spécialement chargé de recevoir les doléances des syndiqués à l'atelier. Il les transmettra ensuite au Président dans le délai le plus court. Ne pas hésiter lorsque quelques faits anormaux se produisent d'avertir le Président immédiatement.

La cotisation que nous versons, c'est bien, mais c'est mieux encore lorsqu'il y a un petit effort à fournir pour l'assiduité aux réunions.

5^e Notre cercle d'étude fut interrompu cet hiver, aussi notre ami Beillevaire se propose de venir une fois chaque mois, d'octobre 32 à mars 33, pour y faire une petite causerie qui réunira, espérons-le, les militants au complet.

6^e Le camarade Bachelier se met également à notre disposition pour donner une conférence : « Voyage de la France du Travail à Rome ». La date a été fixée au 23 Avril. Cette conférence sera accompagnée de projections.

L'ordre du jour étant épuisé, nos amis lèvent la séance en formant des vœux de prospérité pour notre organisation et la C.F.T.C.

Le Secrétaire de Séance.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Ai-je payé ma cotisation cette année ? Si oui, je suis en règle ; si non... oh ! mais, si non... Le Syndicat me prévient qu'à partir du 15 Juin, il fera encaisser à domicile et à mes frais. La cotisation devant être payée au début de l'année.

Alors vite à la Permanence, 6, rue de Bel-Air, sans tarder, faire acquitter ma carte.

PROMENADE

Il est rappelé que la grande promenade annuelle aura lieu le 10 Juillet en autocar. Tournée de la grande côte : St-Nazaire, Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Le Croisic, Guérande, Pontchâteau. Prix : 40 fr., déjeuner non compris.

Se faire inscrire à la Permanence jusqu'au 25 Juin. Le nombre des places est limité.

NOTRE KERMESS

Le Syndicat étant en deuil, ne peut maintenir la Kermesse à la date précédemment indiquée : 22 Mai. Cette fête est donc remise à une date ultérieure, qui sera indiquée en temps opportun. Tous nos amis nous comprendront.

SYNDICAT PROFESSIONNEL D'INDRET

REUNION DU CONSEIL DU 4 AVRIL

Le conseil du syndicat se réunissait le Lundi 4 Avril en séance extraordinaire, sous la présidence de J. Pérès, secrétaire général adjoint de la C.F.T.C.

Etaient présents : A. Beillevaire, secrétaire de l'U.R.T.C.O. ; Dubar, secrétaire de la Métallurgie, de Nantes ; R. Le Gall, R. Monnier, A. Allis, P. Buord, A. Morisson, G. Morisson, G. Lézin, F. Châtellier, C. Haumon, E. Nicolas, d'Indret.

Nicolas ouvre la séance et remercie Pérès de nous avoir fait l'honneur, à son retour du congrès de l'Union Régionale, de s'entretenir pendant quelques instants avec nous ; sans oublier nos amis Nantais.

Pérès répond que c'est chose toute naturelle, profitant de son court séjour dans notre région, d'être venu jusqu'à La Montagne, pour mettre certaines affaires importantes au point, si nous voulions continuer, comme par le passé, la bonne marche de notre organisation.

Plusieurs questions furent étudiées :

1^o Réunions régulières du Conseil, qui seront fixées au dernier lundi de chaque mois, afin que nous puissions faire parvenir nos compte-rendus à la rédaction du « Messenger » et à celle de l'« Interfédéral » avant le premier.

Pour l'« Interfédéral » le numéro de Mars a eu un peu de retard.

Nous formons le vœu que cette feuille paraisse à date fixe, et qu'il n'y ait surtout plus de retard à l'avenir. Nos camarades prennent un vif intérêt à la lecture de cette feuille, le syndicat, qui nous documente d'une façon parfaite pour les arsenaux et Etablissements de l'Etat.

2^o La question de la Présidence est remise de nouveau sur le tapis. Mal-

gré la démission donnée par Nicolas en Réunion générale, notre camarade est vivement sollicité par tous les membres présents de bien vouloir renoncer à sa démission et de continuer à assumer le poste qu'il a depuis le 1^{er} Juillet 1930.

3^e Afin qu'il y ait une prise de contact plus parfaite entre les divers membres du conseil, différentes commissions furent nommées : a) pour la Presse et la Propagande ; b) Service permanent à la Maison Syndicale, le Samedi, où nous pourrions envisager la création d'une buvette, d'un service d'achat en commun, extension de la bibliothèque.

4^e Notre camarade Allis est spécialement chargé de recevoir les doléances des syndiqués à l'atelier. Il les transmettra ensuite au Président dans le délai le plus court. Ne pas hésiter lorsque quelques faits anormaux se produisent d'avertir le Président immédiatement.

La cotisation que nous versons, c'est bien, mais c'est mieux encore lorsqu'il y a un petit effort à fournir pour l'assiduité aux réunions.

5^e Notre cercle d'étude fut interrompu cet hiver, aussi notre ami Beillevaire se propose de venir une fois chaque mois, d'octobre 32 à mars 33, pour y faire une petite causerie qui réunira, espérons-le, les militants au complet.

6^e Le camarade Bachelier se met également à notre disposition pour donner une conférence : « Voyage de la France du Travail à Rome ». La date a été fixée au 23 Avril. Cette conférence sera accompagnée de projections.

L'ordre du jour étant épuisé, nos amis lèvent la séance en formant des vœux de prospérité pour notre organisation et la C.F.T.C.

Le Secrétaire de Séance.

NOTRE BUREAU SYNDICAL

A la suite du vote partiel qui eut lieu au début du mois, le bureau est ainsi composé à compter du 1^{er} Avril.

Président : E. Nicolas ; Secrétaire : R. Monnier ; Secrétaire-adjoint : R. Allis ; Trésorier : R. Le Gall ; Trésorier-adjoint : G. Godard ; Archiviste : G. Morisson ; Conseillers : P. Buord, R. Le Seaux, P. Royer. Déléguée à la Section féminine : Mme Lailleur.

SAINT-NAZAIRE

SYNDICATS FEMININS

NOTRE PROMENADE

La promenade syndicale est fixée au 19 Juin 1932, le but est la Mi-Cotière, maison hospitalière où nous retrouverons les syndiquées Nantaises. Le site enchanteur, le voyage en autocar, tout vous invite à répondre nombreuses à notre appel. Prix du voyage : 25 francs.

Départ à 8 heures ; retour à 20 heures.

Les adhésions sont reçues à la permanence les jeudis de chaque semaine, de 19 à 20 heures.

La Réunion mensuelle de Mai aura lieu le 22, à 9 h. 30. Elle est reportée au quatrième dimanche du mois en raison de la fête de la Pentecôte.

La Secrétaire.

Syndicat et Chômeurs Syndiqués et Chômage

Le hideux chômage sévit toujours. Aussi voyons-nous, de temps à autre, des chômeurs se syndiquer.

Quelle leçon pour nos syndiqués que celle de ce pauvre chômeur qui, ayant frappé à toutes les portes, visité toutes ses relations, petites et grandes, et cela inutilement, vient se syndiquer et, par la même occasion, demander du travail.

Et cet autre, en retard de quinze mois de cotisations, qui s'empresse de régler son retard pour toucher son secours de chômage.

Sévère leçon pour vous, syndiqués, qui hésitez à payer les augmentations successives de cotisations destinées à cette caisse de chômage, qui refusez même de les verser, sous des prétextes futiles.

Ah ! mes amis, que les cas cités plus haut donnent raison à notre ami Jean Pérès lorsqu'il a dit au Congrès de Saint-Nazaire, parlant du chômage, il disait : « Les périodes de dépression toujours alternent avec celles d'activité. C'est pourquoi les travailleurs syndiqués DOIVENT TOUJOURS PENSER A L'AVENIR et constituer, dans LES BEAUX JOURS, au long desquels la besogne abonde, leur caisse de chômage ».

Paroles profondes devant donner à réfléchir à ceux qui critiquent par derrière ces augmentations successives, sans même daigner assister aux réunions ».

Et aussi aux « éternels retardataires qui, de mois en mois, négligent leurs cotisations, jusqu'au jour où ils viennent, d'un ton impératif, faire valoir... leur droit ».

Les paroles de Pérès s'adressent aussi à tous ces pauvres camarades qui, dans l'époque des vaches grasses, se désintéressent de leurs propres intérêts.

Laissez-moi aujourd'hui rappeler quelques souvenirs du jour où, sur un ordre du syndicat confédéré, les ouvriers nazairiens, défendant leur salaire, délaissèrent les chantiers, se massèrent sur la place de la Gare, écoutaient avidement les orateurs cégétistes et parcouraient ensuite les rues nazairiennes en un immense cortège. Combien étaient-ils ? Cinq ou six mille. Et combien de syndiqués parmi eux ? Hélas ! quelques centaines peut-être.

Alors, pourquoi ce rassemblement autour d'un syndicat ? Parce que le besoin se faisait sentir, parce que les ouvriers voyaient s'échapper les maigres avantages qu'ils possédaient.

Ah ! pauvres amis, qu'avez-vous fait pour les garder ? RIEN.

Aujourd'hui le chômage vient se greffer sur la perte de ces maigres avantages et c'est une nouvelle ruée vers les syndicats.

Que peut-il faire notre pauvre syndicat ? Que peut-il vous donner ? Qu'avez-vous fait lorsque vous étiez à même de le rendre plus fort en vous syndiquant ? RIEN.

Aujourd'hui, vous vous faites inscrire en souhaitant que les dirigeants du syndicat vous trouvent du travail et vous fassent bénéficier des secours de chômage. Quelle dure et cruelle leçon. Ne sentez-vous pas, camarades inorganisés, qu'il vous manque quelque chose ?

Réfléchissons encore aux paroles de Jean Pérès sur les avantages de la caisse de chômage : « Celle de St-Nazaire, disait-il, qui n'existe que depuis un an, a déjà versé 2.720 francs ; elle aurait donné davantage si elle datait de cinq ou six ans ».

Tirons les conclusions de cette cruelle crise, et surtout n'oublions pas d'en faire notre profit.

Vous, syndiqués, pensez à l'avenir ; que votre cotisation, régulièrement payée, assure la bonne marche de notre caisse de chômage, et, tout en étant syndiqués, vous ferez œuvre de syndicaliste, ce qui sera encore plus beau.

Vous, camarades inorganisés — à qui je souhaite de lire ces quelques lignes — n'attendez pas d'être aux abois pour vous syndiquer, vous connaîtrez notre idéal qui est le plus beau et le meilleur en travaillant à l'amélioration de votre condition sociale. Et tous, les uns comme les autres, nous aurons la satisfaction d'être utiles, d'assurer notre avenir et de nous dévouer pour une cause juste : celle du syndicalisme chrétien. F. BAFFE.

Un tour... autour du IX^e Congrès

Quelques semaines avant le Congrès, le sympathique Beillevaire préside une réunion de notre Union locale. Il s'agit d'en régler les dernières dispositions. La discussion bat son plein ; soudain notre brave et dévoué président d'Union locale se lève et, précipitamment, quitte la salle. Il se souvient, avec désespoir, que depuis une heure on l'attend dans une salle voisine pour une répétition de la « Trouée » où il tient, avec brio, un rôle très important. Un qui n'en revenait pas, c'est bien Beillevaire.

Car ce brave président met un point d'honneur à assister à toutes les réunions où il est convoqué, et elles sont nombreuses, et souvent à la même heure !

Ce pauvre ami, aux réunions multiples, se dépense tellement durant les derniers jours que son nouveau facteur le prit pour un vieillard de soixante et quelques années. Mon pauvre vieux, tes cheveux blancs sont l'objet de combien de méprises de ce genre ?

Une autre preuve. Sur la photo

A NANTES
La Grande Spécialité de BONNETERIE

chez FRED

4, Rue du Calvaire

SOINS DES VINS
MISE EN BOUTEILLES

B. GRATON
CAVISTE

Avenue du Maréchal-Foch
Nantes-Charantais

du Congrès, d'ailleurs parfaitement réussie (avis aux photographes), ne prend-on pas ce même président pour... Paul Boncour ! Quelle manie aussi « d'enlever ses carreaux »

Samedi 2 avril, réception des autorités syndicales. Tout se serait bien passé si l'incorrigible qui « secrétariagénéralise » l'Union Régionale avait respecté le secret professionnel.

Quel chahut, mes aïeux ; quelle excitation surtout de la part du « futur marchand de minutes » à l'aveu échappé.

Réunion du samedi soir, Radin, modeste mais combien dévoué secrétaire de l'Union locale, présente avec brio un rapport sur l'activité des syndicats nazairiens.

Seuls les Métallus faisaient bande à part en présentant le leur, et l'auteur de ce rapport « métallurgiste » se tailla de beaux succès augurant bien pour l'avenir... hum... hum...

Au cours de la discussion très intéressante qui suivit ces rapports, Marius essaie de faire de la « démagogie », mais le généralissime veillé, et Beillevaire ne laisse rien passer. Ce que c'est que la « charité » tout de même.

Dimanche matin, Pérès, très fatigué, préside avec autorité. Ce brave ami, ténébré par la fièvre et aussi par l'inquiétude de son chez lui, fait preuve d'un rare courage.

Qu'il en soit félicité et remercié.

Beillevaire (bavard et indiscret à souhait) présente avec assurance un magistral rapport sur l'activité de l'Union Régionale.

Un point de ce rapport retint l'attention d'un métallurgiste à qui, jadis, fut préconisé l'emploi... d'une dactylo légitime. C'est celui de la caisse dotale. Moyen comme un autre, mon vieux, pour arriver à tes fins (que nous souhaitons prochains).

Mlle Graff, avec simplicité, mais aussi avec une éloquence persuasive, nous définit, à la lumière des Encyclopédies, le rôle social de l'Englise. Les applaudissements qui ont salué à plusieurs reprises ce beau rapport, montrent l'intérêt que les congressistes ont eu à l'entendre.

A la messe solennelle de la chanoine Ménéard, représentant Monseigneur, laissa parler son cœur. Quelle minute inoubliable sera celle-là.

La Maîtrise de Saint-Gohard, toujours sur la brèche, nous donna un fort joli programme. Particulièrement ce « Credo » si magnifiquement exécuté a causé une profonde émotion. Que M. l'abbé Gauthier, ce modeste et infatigable chef, trouve ici un simple « merci ». Il le comprendra d'autant plus qu'il vient de modestes travailleurs n'ayant que leur sincérité.

Ah ! ce banquet ! Ouf ! Lolicart, mon ami, quel apéritif vous avez pris, plaçant tout votre monde ? Aussi quel sourire de fierté vous aviez, ce travail accompli ?

Avant le banquet, les vestiaires sont pris d'assaut. Chacun prépare son entrée. Ces messieurs donnent une tape au veston. Ces dames, et

ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ELEVES

342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928
400 environ pour chacune des années 1929 et 1930

TRAVAUX DE COMPTABILITE

TEINTURERIE DION & BONNET

32, RUE DU CALVAIRE — 21, QUAI RICHEBOURG — NANTES
4, RUE DE LA BOUCHERIE ET 21, RUE DE LA PELLETERIE

Nettoyage à sec par procédés perfectionnés

Téléphone 126-89 Conditions spéciales aux Syndiqués Téléphone 126-89

ACHETEZ CHEZ LE SPECIALISTE !

CORSETS DE TOILETTE — SOUTIEN-GORGE — GAINES EN CAOUTCHOUC
CEINTURES MÉDICALES — BANDAGES HERNIAIRES — BAS A VARICES
ORTHOPÉDIE GÉNÉRALE

Etablissements JEAN DESCHAMPS

F

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance

PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clément - NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A LA FAÇON
A. MIRANDE
35, boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES

PAPIERS PEINTS - DÉCORATION
LETTRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison **JAHER**
COURRAUD ET C^{ie}, S^{rs}
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrique de meubles Conditions spéciales aux Syndiqués

ORNEMENTS D'ÉGLISE
Spécialité de Linge de Messe Broderies Or et Soie sur tous Tissus Aubes Dessins - Prix modérés

M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

COUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains Cabinets de Toilette et Water-Closet

Joseph DEHAIS
7, rue Jean-Jaurès - NANTES
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378
Ventes et Locations
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES

CLINIQUE DENTAIRE
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES
CONSULTATIONS 8 h. à 11 h. tous les matins. GRATUITES DE 6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.
EXTRACTIONS 10 fr. insensibilisées 22 fr. non-insensibilisées 5 fr.
REPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS
Prix spéciaux pour appareils sans palais
Facilités de paiements - On soigne les Assurés Sociaux

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépôt à Nantes : **A. POUDAT & C^{ie}**
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi du 19 décembre 1907

BONS D'ÉPARGNE
Versements et Tirages mensuels

B. FRANÇOIS
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE - FORCE - SONNERIES - TELEPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1895
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacaull - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleuses - Timbres élastiques - Fochoirs - Plumes et lettres en email - Gravure chimique Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

RIPOCHE & C^{ie}
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

CREDIT NANTAIS
Société Anonyme, Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes
41 Agences et Bureaux en Bretagne
T^{me} opérat. de Banque et de Bourse

demoiselles (surtout) mettent... oh! rien... qu'une ombre de poudre. Vêridique, j'ai vu les deux sphères.

A la séance de clôture, le feu est ouvert par l'ami Chauve, secrétaire général des Métallus. Avec une grande aisance il expose ce qu'est la « question sociale ». Les applaudissements qui ont salué ce magnifique exposé sont la récompense des efforts de tous les instants que ce modeste et dévoué apporte à la cause syndicale, et les métallos nazairiens sont fiers de l'avoir à leur tête.

Les exposés et discours se succèdent et très spirituellement, M. le chanoine Ménard en clôture la série.

Nous nous retrouvons tous à l'église Saint-Nazaire au salut solennel qui termine ce magnifique Congrès.

La « Presse » ne nous fit pas défaut. Nous avons eu le plaisir de voir aux séances d'études et pendant tout le Congrès les rédacteurs du « Nouvelliste de Bretagne », de « L'Echo de la Loire » et de « L'Ouest-Eclair » ; au banquet et à la séance de clôture, celui du « Courrier de Saint-Nazaire ».

Une grosse erreur vous avez faite, cher confrère qui avez suivi toutes les séances d'études. G. Grattignone n'est pas le chef des militants nazairiens, car chez nous les chefs ne se cachent pas.

Après le Congrès, l'ami Marius fit... une découverte qui l'enthousiasma, celle des... pointus.

Cette découverte lui fit plus de bien qu'un certain discours qu'il rédigea entre la poire et le fromage, mais incapable d'en prononcer le premier mot, il supplia un autre de le faire.

Ce petit tour étant terminé, je souhaite que l'Union locale nazairienne organise l'année prochaine une « Journée Sociale » nous rappelant ainsi les trop courts instants vécus pendant le IX^e Congrès.

G. GRATIGNE.

TRELAZÉ
Le Congé payé

Parmi les revendications ouvrières, celle qui concerne le congé payé est une des plus importantes. Le prolétariat réclame ses droits tout comme les autres classes. Le Congrès a constaté la nécessité du congé payé.

Au point de vue physique d'abord. Le congé devient indispensable à l'ouvrier de la mine.

Le travail est beaucoup plus difficile qu'autrefois, plus dangereux, plus insalubre, et engage davantage de responsabilités. Une attention soutenue, les nerfs toujours tendus, de mauvaises conditions de travail, voilà ce qui ruine prématurément la santé. Les statistiques de la caisse autonome et des caisses de secours sont là pour démontrer que la maladie, l'invalidité et la mort prématurée font une ample moisson chez le mineur.

Au point de vue moral, ensuite. A force de travailler sans interruption, et surtout avec les méthodes modernes, pendant des années, l'ouvrier arrivera fatalement à tomber au niveau de la bête. Le travail, dans ces conditions, tue chez l'ouvrier, toutes initiatives, tout idéal, tout sentiment noble. L'ouvrier ne cherche plus à élever son âme au-dessus du morne terre à terre quotidien.

Si, avec l'application de la loi de huit heures, l'ouvrier arrive à acquiescer un peu plus d'activité intellectuelle, il pourra, avec les congés, approfondir et étendre ses connaissances. Il pourra profiter plus largement des moyens de culture mis à sa disposition, et par là son horizon intellectuel s'élargira, et son existence sera vraiment humaine au sens élevé du mot.

Le congé payé contribuera dans une large mesure au relèvement moral de la classe ouvrière.

Au point de vue social, encore. Les congés présentent aussi beaucoup de désavantages. Si l'ouvrier constate que l'industrie, la collectivité, l'Etat le fait profiter de sa production, en lui permettant pendant un certain temps de rétablir sa santé atteinte, s'il a le sentiment qu'on le traite en homme et non en instrument de travail, l'ouvrier se sentira plus heureux ; il saura sa dignité de travailleur respectée. Or le progrès d'une nation, son bonheur et son avenir se fondent sur le contentement du citoyen.

Au point de vue familial enfin. Le congé payé permettra à l'ouvrier de passer dans l'infinité de son foyer un certain nombre de jours, et de ce fait contribuera pour une large part au relèvement de la famille, à

l'éducation et à la formation de ses enfants.

L'octroi des congés payés sera un remède à la désertion de la profession. Un directeur me faisait cette remarque : « L'ouvrier se désintéresse de son travail d'ardouier, le recrutement ne se fait plus ». Pour remédier à cela il faut lui accorder une situation meilleure et plus de considération. Car trop souvent l'ouvrier est considéré comme un paria. Le congé payé est un remède.

Notre point de vue : Les congés s'appliqueront uniformément aux ouvriers du jour et du fond, aux femmes, jeunes gens et jeunes filles.

Nous ne faisons aucune distinction entre les ouvriers du jour et du fond, car si pour les ouvriers du fond le caractère pénible et dangereux de leur travail n'est pas contesté, il doit en être de même pour les ouvriers du jour.

(A suivre).
J. LESCELLEUR.

COTISATIONS
Le Conseil Syndical prévient les Syndiqués que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale du 12 Mars dernier, les cotisations seront perçues par les collecteurs de quartiers dont les noms suivent :

Pour la 1^{re} section : Alphonse Maillet ; 2^e : Etienne Halopé ; 3^e : Olivier Jousset ; 4^e : Jules Fournier ; 5^e : Louis Herrou.

Le C. E. se tiendra salle de la Providence, le Samedi 14 Mai, à 20 heures. Sujet traité : Syndicalisme, Internationalisme, par S. Lebréton.

L'Assemblée générale trimestrielle aura lieu le Samedi 11 Juin, à 20 heures, salle de la Providence. Prenez vos dispositions afin de venir nombreux à la réunion. L'ordre du jour vous sera communiqué par les circulaires de chantier.

Le Secrétaire, **J. L.**
Les collecteurs de quartiers sont priés de se réunir le Samedi 14 Mai, avant le C. E., afin de rendre leurs comptes.
Le Trésorier, **Louis GUIDAL.**

THOUARS
CHEZ NOS CHEMINOTS

On nous signale du même coup plus de vingt adhésions nouvelles, des cours sur les automobiles et sur les moteurs Diesel assidûment suivis par de nombreux syndiqués désireux de passer un examen dans le courant de l'année, et le désir de ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Un grand bravo aux animateurs de ce mouvement nouveau.
Et à bientôt de bonnes nouvelles également de nos employés, n'est-ce pas ?

POITIERS DES EMPLOYÉS
SYNDICAT DES EMPLOYÉS
Accord dans la Pâtisserie

Entre les soussignés :
M. Larroche, pâtissier, rue Gambetta, à Poitiers, mandaté par le Syndicat des Patrons Pâtisseries de Poitiers et de la Vienne, dont le siège est à Poitiers, 36, rue Gambetta, et agissant au nom des membres de ce groupement ;

M. Prêt, caissier-comptable, 8, rue de Penthièvre, à Poitiers, mandaté par le Syndicat des Employés de Commerce et de l'Industrie, dont le siège est à Poitiers, 5, rue de Penthièvre, et agissant au nom des membres de ce Syndicat ;

M. Barral, Pâtissier-Confiseur, 86, rue de la Tranchée, à Poitiers, mandaté par le Syndicat des Ouvriers pâtisseries et confiseurs de Poitiers et de la Vienne, dont le siège est à Poitiers, 86, rue de la Tranchée, et agissant au nom des membres de ce Syndicat ;

Est intervenu l'accord suivant, tendant à obtenir que soit pris un décret pour l'application de la loi de huit heures dans l'industrie de la pâtisserie de Poitiers et du département de la Vienne.

MM. Larroche, Prêt et Barral, Présidents des syndicats désignés ci-dessus, et dûment mandatés, réunis le 25 Avril 1932 en présence de l'Inspecteur du Travail, demandent qu'il soit pris un décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 Avril 1919 sur la journée de huit heures dans les Pâtisseries de Poitiers et du département de la Vienne ;

travaux préparatoires ou complémentaires exécutés dans l'établissement, quand le dit établissement occupe au moins cinq ouvriers... une heure.

2^o Comme le premier du décret du 16 Mars 1932 ;

3^o Comme le deuxième du décret du 16 Mars 1932 ;

4^o A l'article 6 : paragraphe deux, travaux urgents, etc., 125 heures par an (le reste sans changement) ;

5^o A l'article 9 : ajouter les mots : et au plus tôt le 1^{er} Octobre 1932. Fait à Poitiers, le 25 Avril 1932.

Signé :
A. LARROCHE, PRET, BARRAL
Nos sincères félicitations à nos camarades Employés de Poitiers.

SYNDICATS FEMININS
CERCLE D'ETUDES DU 10 MARS

Toutes les syndiquées qui, le jeudi 10 mars, ont pu assister à notre Cercle d'Etudes ont été fort intéressées par la Conférence de Mlle Marcelle Moreau. Elles ont offert à leur compagne toutes les félicitations que méritait son travail.

On ne peut en effet assez remercier Mlle Moreau, qui, malgré le chagrin et la fatigue occasionnés par un deuil très récent, avait bien voulu assumer la tâche de traiter cette partie de l'Encyclopédie « Quadragesimo anno » : Capital et Travail, le relèvement du prolétariat, et l'accession à la propriété.

Dans un style très châtié, avec des idées montrant à quel point elle possédait son sujet, Mlle Moreau nous a exposé que Capital et Travail sont deux facteurs inséparables. Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.

Elle nous montra l'énergie avec laquelle notre Saint Père écarte deux erreurs malheureuses trop répandues : 1^o les prétentions injustifiées du « capital » réclamant pour lui seul la totalité des bénéfices ; d'autre part les prétentions exagérées des travailleurs réclamant tout le produit du travail, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital.

Pour remédier à cette double erreur : Mlle Moreau nous dit comment Pie XI pose le principe d'une juste et équitable répartition entre le capital et le travail.

Relèvement du prolétariat : le juste salaire permet au Travailleur sobre et honnête l'épargne et la faculté de pourvoir aux besoins de sa famille.

De cette équité découle l'accession à la propriété.

Unissons nous donc tous pour faire plus sagement et plus vite aboutir nos efforts de restauration sociale, sous l'égide de la Sainte Eglise et pour la plus grande gloire de notre divin Maître.

L'intérêt de cette conférence n'échappa à aucune de nous, et c'est au nom de toutes les syndiquées que j'adresse à Mlle Moreau nos bien sincères remerciements.

VISITE DE M^{lle} GRAFF
Le 9 mars, les Syndicats Féminins de Poitiers reçurent la visite de M^{lle} Graff. Malheureusement la pluie et le vent retinrent au coin du feu bon nombre de syndiquées. Mais si l'auditoire était peu nombreux, il fut par contre très attentif aux conseils donnés par notre dévouée propagandiste. Ce fut un échange d'idées plus qu'une conférence. Nous cherchâmes, avec l'aide de Mlle Graff, les remèdes à apporter à la crise économique actuelle, les moyens pour recruter de nouvelles adhérentes. Mlle Graff nous encouragea à travailler avec ardeur, sans craindre les difficultés, afin d'apporter aux travailleurs non seulement une amélioration matérielle, mais aussi un peu de paix et d'amour.

Mlle Graff nous a vivement encouragées à instituer une caisse de chômage ; avec une légère retenue mensuelle de 0.20 sur chaque allocation nous parviendrions à nous créer un petit capital, qui en cas de renouvellement de cette terrible crise de chômage, nous permettrait de venir en aide à nos amies malheureuses.

Echange de vue sur la création d'une caisse d'été. Je ne sais si nos jeunes comprendraient le bienfait de cette institution, malheureusement il reste encore du chemin à parcourir pour les amener à une juste compréhension des bienfaits du syndicalisme chrétien.

BIBLIOGRAPHIE
A la Maison, de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e) :

L'ES ACTES DE S. S. PIE XI. Un volume 20 x 13 de 230 pages, orné d'un portrait gravé de S. S. Pie XI. — Prix broché : 4 francs ; franco : 4 fr. 65. Le tome 1^{er} (années 1922 et 1923) est en vente au même prix ; port, 1 fr. 05. Les deux volumes, franco, brochés, 9 fr. 45.

LE DOGME CATHOLIQUE, par le chanoine Eugène Duplessy (tome IV du Cours supérieur de religion). — Un volume format 18x122, 574 pages. Prix, broché, 10 francs ; franco 11 fr. 05.

Les tomes I (Démonstration de la Révélation, 422 pages), II (Démonstration de la religion chrétienne, 516 pages), III (Démonstration du catholicisme, 516 pages), sont en vente au

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

RESSEMELAGE
L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin 11, rue de la Marne
NANTES

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ
Paris-Vêtements
20, Bd de la Liberté
22, rue du Marchix
33, rue Henri-Gautier, St-NAZAIRE

GRAND CHOIX DE COMPLETS
Sports et Ville
à des prix inconnus à ce jour
Spécialité de Vêtements de Travail
Chaussure - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises tennis, kaki, grises et bleues 12 »
Pantalons à rayures, 16, 18, 20 et 22 29 »
Casquettes, depuis 8 »
Bleus de travail, depuis 15 »
Complets outils, solide d'été, 65 »
Complets Sport 75 »
Etc., etc...

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvels
Maison de confiance
vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les Bons de l'Union Economique

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT
AUX 2 EXTRÉMITÉS

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
DOUBLE FILTRE
Interchangeable
Breveté France et Etranger
25% d'ECONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCS LA NOTICE EXPLICATIVE
Ecrire à M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE BICHEN, NANTES
R. C. Nantes N° 410 B

PLATRERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succursales : ANGERS, St-NAZAIRE
Le Gérant : FOULON Paul
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS DECRÉ LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ